



AUTORISATION D'UN DROIT À L'IMAGE

ANNÉE SCOLAIRE 2021 - 2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre Association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation pour :

. Autoriser notre Association à utiliser l'image de votre enfant dans le cadre de nos activités, soit :

- sur notre site internet,*
- sur nos flyers ou affiches lors de la rentrée scolaire*

Si vous êtes d'accord, merci de cocher la case prévue à cet effet sur la fiche d'inscription.